

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 5 juin 2021 à Parthenay (79) de 9h30 à 12h

en présentiel et visioconférence

Rédigé par Aurélien Rondeau, le 23 juin 2021

Présent·e·s :

Associations : Aigrefolk (Cathy Russel, en visio), ARCUP (Florence Guérin, Violaine Guérin, Annick Kadour), Arantèle (Michel Gautier), Badegoule (Lysiane Clément), CC La Marchoise (Daniel Bouhet, Pierrot Chevrier), Chant'Zou (Françoise Allard), La Soulière (Maryvonne Gautier), Les Cibalous (Lydie Meeus), Les Gens de Cherves (Françoise Couillault), Maison du Petit Poitou (Lydie Meeus), Parlanjhe Vivant (Babeth Adnot), Souvenance (Maxime Chevrier), Tradophile (Alain Bormann, en visio).

Bureau : Stéphane Boudeau, Marif Coffineau, Françoise Couillault, en visio, Jean-François Miniot, Didier Paillaud, Aurélien Rondeau, en visio

Codirecteur·trice·s : Romain Chéré, Stéphanie Coulais, Marina Lacal

Début de la réunion : 9h30

Ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du CA du 21 février 2021.
2. Validation de la répartition des fonctions au sein du bureau élu à l'AG.
3. Festival "De Bouche à oreille" de juillet 2021 : actualité de l'organisation, programme, mobilisation de bénévoles.
4. Relations entre l'UPCP-Métique et la Soulière : évolution du poste de l'animateur coordinateur.
5. Élections régionales : réponses des listes candidates à nos interrogations sur la place des langues et cultures régionales et les droits culturels.
6. Ressources humaines : recrutement.
7. Infos
 - sur la vie de la maison : confinement et déconfinement, point sur les actions en cours (CERDO, éducation artistique, création et diffusion), convention(s), relations avec nos partenaires.
 - sur la société Geste
 - sur nos réseaux (FAMDT, DPLO, RIM, COFAC-NA) et notre représentation en leur sein (AG, CA...).
8. La parole aux associations adhérentes : habituel tour de table.

Ajout à l'ordre du jour : demande d'adhésion de l'association **Aigrefolk**

1- Validation du compte-rendu du CA du 27 février 2021

Le compte-rendu est validé à l'unanimité.

2- Validation de la répartition des fonctions au sein du bureau élu à l'AG

Proposition soumise au vote :

- Binôme présidence : Jean-François Miniot et Didier Paillaud, coprésidents
- Binôme trésorerie : Françoise Couillault, trésorière, et Didier Paillaud, trésorier-adjoint
- Binôme secrétariat : Aurélien Rondeau, secrétaire, et Marif Coffineau, secrétaire-adjointe
- Membre du bureau : Stéphane Boudeau

Où il est validé de même par tous.

3- Demande d'adhésion de l'association Aigrefolk

Cathy Russel et Alain Bormann, membres d'Aigrefolk, présentent l'association :

- Elle existe depuis 16 ans à Aigrefeuille d'Aunis (17).
- Ses objectifs : collecter, promouvoir, transmettre, mettre en valeur les danses traditionnelles ; propose danse et musique de la région et d'ailleurs (« Agrifolium »).

L'association souhaite adhérer afin de participer au réseau, bénéficier des ressources du réseau et bénéficier de la structure d'une fédération.

L'adhésion est validée à l'unanimité.

4- Festival « De Bouche à oreille » de juillet 2021 : actualité de l'organisation, programme, mobilisation de bénévoles

Le festival aura lieu du 28 au 31 juillet.

L'affiche créée par Sarah Guidouin (Châtillon-sur-Thouet) est présentée.

Quelques informations préalables concernant la programmation par rapport notamment aux contraintes sanitaires :

- Pas de bals.
- 21 propositions artistiques/spectacles/concerts.
- Pas d'artistes étrangers.
- Des reports de 2020.
- 11 interventions ont fait l'objet d'accueil en résidence.

La communication de la programmation se fera via internet car c'est plus souple en cas de changements.

Le programme du festival est détaillé par Romain Chéré.

Il est prévu de faire un appel aux associations du réseau pour tenir les buvettes le tantout (avec une invitation au festival pour la journée en contrepartie).

Il est possible de tenir un stand pour les associations du réseau pendant la durée du festival.

5- Élections régionales : réponses des listes candidates à nos interrogations sur la place des langues et cultures régionales et les droits culturels

Toutes les listes ont été contactées sauf la liste portée par le Rassemblement National, ainsi que Lutte Ouvrière (qui n'a pas été trouvée).

Nous avons reçu une réponse par le Mouvement de la Ruralité (réponse uniquement basée sur la forme...) et un message de la liste « Rousset » nous informant d'une réponse future.

Le RIM a souhaité faire un débat entre les listes au sujet des musique actuelles, cela n'a pas été possible.

Il est proposé de contacter les représentants départementaux aux élections régionales. Cette proposition est validée à l'unanimité moins une abstention.

Une fois les élections faites, il conviendrait de récupérer un engagement des élus en ce qui concerne l'article 3 de la loi Molac (enseignement des langues régionales comme matière facultative dans le cadre de l'horaire normal d'enseignement).

6- Ressources humaines : recrutement

Dans le cadre du départ de Marina Lacal qui part au Nigéria pour un poste au sien de l'Alliance française, le recrutement d'un·e codirecteur·trice en charge de l'administration générale va être lancé.

La fiche de poste est quasiment prête, la date limite des candidatures sera le 4 juillet 2021. L'objectif est de choisir la personne avant le festival de Bouche à Oreille avec une prise de fonction en août 2021.

Jean-François Miniot tient à remercier Marina Lacal pour tout le travail effectué en quelques mois.

7- Infos

- sur la vie de la maison : confinement et déconfinement, point sur les actions en cours (CERDO, éducation artistique, création et diffusion), convention(s), relations avec nos partenaires.

- CERDO :

- Les cahiers du CERDO sont en cours de réalisation : réédition des tablatures P. Martin et édition des tablatures de J. Auzanneau (6^{ème} cahier).
- Exposition des photos de mariage de violoneux (merci pour les réponses des membres du réseau).
- Stage Léa Rebeyrole sur les femmes musiciennes : rapport sous forme de dossier numérique sur internet.

- En lien avec l'association l'Assise de Charente autour d'un fonds documentaire (chantiers de bénévoles autour du patrimoine).
- Mallette « Langue et culture régionale » : la 1^{ère} entrée concerne la langue. A l'état de prototype actuellement.

Fête de la musique : musiciens du conservatoire dans l'amphi de la MCP.

Les 22 et 23 juin : « Sorties de chantiers » par le collectif Gonzo à l'amphi de la MCP (coproduction UPCP-Métive).

- Sur la société Geste

Conseil de surveillance le 17 mai : point sur tout ce qui s'est passé depuis 1 an et demi. Le bilan est moins négatif que prévu (le chiffre d'affaire est en baisse, mé ol ét pa si pire). Finalement, le déconfinement a permis la vente de livres. Il n'y aura pas de renouvellement de postes.

Les différents labels de collection vont disparaître prochainement et seront remplacés par « La Geste ».

- Sur nos réseaux (FAMDT, DPLO, RIM, COFAC-NA) et notre représentation en leur sein (AG, CA...)

COFAC-NA : rien à signaler

RIM : peu de projets. Travail sur la reprise

FAMDT : dernier Conseil d'Administration en présence de Maxime Chevrier et Romain Chéré

8- La parole aux associations adhérentes : habituel tour de table

Chant'zou : rien à signaler.

Maxime Chevrier : un collectif informel de quatre formateurs en musique trad en Vendée a rencontré le conservatoire de La Roche-sur-Yon → contact positif.

Arcup : préparation des 50 ans les 4 et 5 septembre.

La Marchoise : festival d'été ; problème de gestion administrative.

Parlanjhe Vivant : préparation du stand au festival Bouche à Oreille ; un article est paru dans Hebdo17.

La Soulère : soirées d'animation cet été malgré la baisse des aides de la ville (feu de la Saint-Jean, soirée d'été le 27 juillet) ; rencontre d'auteurs le 5 septembre sur le thème « *Mémoire ouvrière* ».

Arantéle : Bernancio ! est désormais sous forme numérique.

Badegoule : sortie du spectacle « Trjhou » le 16 octobre.

Les Cibalous : rien de nouveau.

Les Gens de Cherves : reprise petit à petit, ouverture du musée, pas de festival.

Tradophile : répétition à l'arrêt jusqu'en septembre.

Aigrefolk : animations prévues : fête de la musique, feu de la Saint-Jean ; bals prévus en attente d'autorisation par la commune d'Aigrefeuille.

9- Relations entre l'UPCP-Métive et la Soulère : évolution du poste de l'animateur coordinateur

Un résumé de l'historique de la situation est réalisé par Jean-François Miniot. Il est rappelé qu'en 2014, la convention est passée de tri-partite (avec la ville de La Roche-sur-Yon) à bi-partite.

Il ressort deux problématiques aujourd'hui :

- Les prestations devraient générer de la TVA, car il s'agirait de « vente de services » à la Soulère par le salarié de l'UPCP-Métive.
- Pas ou peu de provisions ont été effectuées en prévision de départ en retraite d'Olivier Gautier.

En vue de régler les relations entre la Soulère et l'UPCP-Métive, une convention de partenariat est proposée.

A cela s'ajoute le souci de la baisse de la subvention de la ville de La Roche-sur-Yon (de 52 000 € à 35 000 €). La Soullère, ne pouvant faire face financièrement, demande à l'UPCP-Métive de prendre à sa charge 20% du salaire d'Olivier Gautier, en contreparties des tâches confiées à Olivier Gautier.

Marina Lacal présente une simulation financière de cette prise en charge.

Aujourd'hui, après renseignements pris auprès de M. Gouttenègre il existe une convention, certes non écrite, mais tacite entre l'UPCP-Métive et la Soullère. Par conséquent, il n'y a pas de génération de TVA, mais cela nécessite malgré tout un écrit. L'UPCP-Métive, en tant qu'employeur, est responsable du salaire et des provisions pour indemnités de retraite. Cependant, la demande de la Soullère risque de mettre en danger la structure UPCP-Métive. Il convient de trouver une solution d'équilibre.

A l'unanimité, il est décidé que le CA mandate le Bureau pour la gestion de ce dossier.

Michel Gautier présente un complément d'informations historiques.

Quelques pistes sont évoquées :

- la Soullère a 21 428,10 € de trésorerie au 01/01/2021. Peut-être qu'une partie peut servir pour la provision pour départ en retraite (avec un étalonnement) ?
- Maxime Chevrier s'interroge sur la possibilité de développer d'autres activités à la Soullère : par exemple, reprendre ce que proposaient le Département de la Vendée, puis les collectivités locales, sur la musique en milieu scolaire ?
- Aide à l'accompagnement de recherches de financement.

La situation semble un peu similaire à La Marchoise (relations avec les élus, réduction de moyens...).

Fin de la réunion à 12h30